

RECAPITULATIF DES ACTIONS SOUS MAITRISE D'OUVRAGE DES COMMUNES DE LA PLAINE DES SORGUES

N° action	Intitulé de la fiche actions	Contexte/Enjeux et grands objectifs de la fiche action	Cadre orientations fondamentales du SDAGE et mesures du PDM	Cadre orientations locales du Contrat de rivière	Détail du contenu de la fiche action : projets concernés par l'action	Maître ouvrage	Liens entre actions / projets	Priorité contrat de rivière	Programmation prévue en 2022						Base TTC/HT	Estimation coût 1ère phase (en k€) faite en 2022
									Phase 1			Phase 2				
									2e sem. 2022	2023	2024	2025	2026	2027		
DS_3	Comm' auprès des habitants de la plaine et riverains	La rivière Sorgue constitue une composante primordial du territoire, d'ailleurs appelé "plaine des Sorgues". Afin que chacun puisse être partie prenante, il convient d'informer et de sensibiliser aux caractéristiques et enjeux locaux liés à la rivière. Cela constitue une base durable pour encourager les changements de comportements et l'implication de tous. Les projets nécessaires visent les habitants du territoire et pour certains plus spécifiquement les riverains. Les enjeux traités concernent l'ensemble des défis du Contrat de rivière.	Sensibilisation aux enjeux de l'eau et éducation à l'environnement : un complément nécessaire pour favoriser la mise en œuvre du SDAGE	D&S-OL5 D&S-OL6	Promouvoir les informations sur les caractéristiques et enjeux des Sorgues auprès des administrés et des nouveaux habitants	Communes		1	x	x	x	x	x	x	PM	
					Mise en place de nudges "Ici commence la Sorgue"	Communes Intercommunalités		2	x	x	x	x			TTC	12
					Mise en place d'un agenda commun des manifestations sur les Sorgues	SMBS OT Collectivités		2					x	x	x	PM
DS_4	Comm' auprès des touristes	La Sorgue constitue un atout important du territoire, qui est lui-même un lieu touristique très prisé. La fréquentation touristique est principalement à l'amont, mais elle se développe de plus en plus sur l'ensemble du territoire. Il importe ainsi de plus en plus d'informer et sensibiliser cette cible aux impacts de leurs activités sur la rivière.	Sensibilisation aux enjeux de l'eau et éducation à l'environnement : un complément nécessaire pour favoriser la mise en œuvre du SDAGE	D&S-OL4 D&S-OL5 D&S-OL6	Maraudes de l'environnement	SMBS L'Isle sur la Sorgue		1		x	x	x	x	x	TTC (Fonct non pris en compte)	24
					Sensibilisation à l'impact des déchets & au "zéro plastique"	SMBS Collectivités Associations envir.	QE-2	1	x	x	x	x	x	x	Fonct.	12
MA_1	Etudier les caractéristiques du milieu naturel	La Sorgue est une rivière particulière, atypique en milieu méditerranéen. Malgré son origine anthropique, elle présente un milieu naturel aux caractéristiques rares, qu'il convient de connaître et d'appréhender suivant leurs évolutions. Ces éléments viendront alimenter l'information et la sensibilisation des acteurs. Ils sont primordiaux pour pouvoir cibler les actions visant à préserver, restaurer et gérer les zones humides.	OF6 MIA0303	MA-OL1	Etude du volet "milieux aquatiques" des atlas de la biodiversité communaux	SMBS Communes		2		x					TTC	40
QE_2	Limiter les déchets dans la rivière	La problématique de la pollution par les macro-déchets, notamment plastiques, a été fortement mise en évidence dans les mers et océans. Or elle débute dans les rivières, où ces déchets vont commencer à polluer. Il importe d'arriver à limiter les apports à la source (négligences mais aussi arrivées dans le milieu naturel via les réseaux pluviaux, via le vent, etc.) et d'intercepter au plus tôt ces déchets, avant qu'ils ne se dégradent en particules fines non récupérables.	OF5	QE-OL2	Opérations de nettoyage	Associations locales Collectivités SMBS Entreprises locales	DS-3	1	x	x	x	x	x	x	Fonct. Bénévolat	10

RECAPITULATIF DES ACTIONS SOUS MAITRISE D'OUVRAGE DES COMMUNES DE LA PLAINE DES SORGUES

N° action	Intitulé de la fiche actions	Contexte/Enjeux et grands objectifs de la fiche action	Cadre orientations fondamentales du SDAGE et mesures du PDM	Cadre orientations locales du Contrat de rivière	Détail du contenu de la fiche action : projets concernés par l'action	Maître ouvrage	Liens entre actions / projets	Priorité contrat de rivière	Programmation prévue en 2022							Base TTC/HT	Estimation coût 1ère phase (en k€) faite en 2022
									Phase 1				Phase 2				
									2e sem. 2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028		
QE_3	Limiter les risques de pollutions (hors eaux usées urbaines)	Il convient de limiter les pollutions pouvant impacter la rivière, qu'elles soient chroniques ou accidentelles.	OF5 ASS0201 AGR0303	QE-OL2	Limiter les pollutions phytosanitaires	Communes Intercommunalités		2	x	x	x	x	x	x	x	PM	
RE_2	Favoriser les économies d'eau	Dans un contexte de changement climatique, il convient d'anticiper la définition et la valorisation des modalités d'économies d'eau les plus adaptées au territoire. Ce projet rejoint la gestion des eaux pluviales en tant que ressource potentiellement mobilisable.	OF0 OF7 RES0203 RES0202 RES0201	RE-OL3	Etudier les modalités les plus adaptées aux enjeux et caractéristiques locaux	SMBS Communes Intercommunalités	inondations	2				x				Fonct.	3
					Valoriser et mettre en œuvre les projets définis	SMBS Communes Intercommunalités	inondations	2					x	x	x	PM	
I_1	Mieux gérer les risques inondations	Les phénomènes d'inondation dans le bassin des Sorgues sont particuliers et n'engendrent pas de crues dévastatrices. Ainsi, aucun PPRi n'est pris spécifiquement sur ce territoire. Néanmoins, les phénomènes sont complexes, car influencés à la fois par l'alimentation de la Fontaine de Vaucluse, la structure du réseau des Sorgues et les ouvrages de régulation, les crues des cours d'eau limitrophes et les problèmes d'eaux pluviales urbaines. Le fort développement urbain engendre des enjeux croissants. Plusieurs projet de gestion des risques sont mis en œuvre annuellement ou d'ores et déjà programmés. Il convient pour pleinement appréhender la question complexe des risques inondations d'élaborer un PAPI.	OF8	I-OL1 I-OL2 I-OL3	Entretien des mayres et fossés	Communes ASA/ASCO		2	x	x	x	PAPI	PAPI	PAPI	PM		
I_3	Caractériser l'aléa inondation	Sans attendre l'élaboration du PAPI, il convient de capitaliser des données, via les mémoires des acteurs locaux et riverains, comme en cas de survenance d'un événement particulier.	OF8	I-OL1	Recenser les zones inondées en période de crue	SMBS Communes Intercommunalités		1	x	x	x	PAPI	PAPI	PAPI	Fonct.	15	